



## Consignes de rentrée <sup>1</sup>

Au regard du protocole sanitaire COVID-19 imposé par le gouvernement, la rentrée des élèves va s'organiser **de manière échelonnée et selon cette organisation qui doit limiter le brassage et le contact entre les adultes et les enfants dans l'enceinte de l'école.**

*Le respect de ces consignes nous permet d'accueillir tout à nouveau, tous les élèves.*

**mardi**  
**1<sup>er</sup> septembre 2020**

**9h : CE2 – CM1 – CM2**

**9h30 : TPS – PS – MS – GS**

**10h : CP – CE1 – ULIS**

### 1. Accueil des élèves dans la cour avec leurs parents.

Les parents **doivent porter impérativement le masque**. Si vous n'avez pas le choix de venir accompagné d'un autre enfant de plus de 11 ans, il devra également porter le masque. L'accès sera interdit sans masque.



Si les parents entrent dans les bâtiments, ils devront se laver les mains.

### 2. Mot de bienvenue. Informations de rentrée.

### 3. Les élèves rejoignent leur enseignant. Lavage des mains en entrant en classe.

Les parents de TPS/PS auront la possibilité de rester dans la classe jusqu'à 10h30 avec l'application stricte des gestes barrières : **lavage des mains en extérieur avant d'entrer dans le bâtiment, port du masque obligatoire et en continu.**



<sup>1</sup> Annule et remplace l'organisation du 1<sup>er</sup> jour annoncée dans la circulaire de rentrée (03-07-20)



## Rappel de la circulaire de rentrée envoyée le 03-07-20

Les nouveaux élèves devront apporter les éléments manquants au dossier d'inscription : certificat de radiation de l'établissement précédent ; livret scolaire ; certificat d'aptitude à la vie en collectivité (1<sup>ère</sup> année de scolarisation) ; attestation d'assurance scolaire ; justificatif de domicile pour les élèves domiciliés sur Bouillargues.

### *Les fournitures de classe*

---

Il revient aux familles d'acheter certaines fournitures ou de recycler celles en bon état des années précédentes. La liste des fournitures demandées par l'enseignant de votre enfant est visible à l'adresse <http://www.ecolecharlespeguy.fr/pages/en-pratique/> dans l'onglet Rentrée scolaire 2020.

L'école commandera une fourniture collective et individuelle qui vous sera refacturée en septembre.

### *L'inscription aux services périscolaires : cantine et garderie*

---

Un service de cantine et de garderie (uniquement le soir) seront mis en place dès le jour de la rentrée. Merci de compléter le bon d'inscription ci-dessous **avant le 27 août 2020. Le formulaire ne sera plus accessible passée cette date.**

Il s'agit, par ce bulletin, d'inscrire votre enfant pour les 2 premières semaines de l'année afin de commander les repas. Un document sera remis à votre enfant le jour de la rentrée dans son carnet de correspondance pour les réservations à l'année.

**Attention il faut saisir 1 formulaire par enfant :** <https://forms.gle/Rp8nRsfDByaekt9L8>